



GILLIOZ DORSAZ & ASSOCIÉS

Contentieux et arbitrage

Notre Etude accompagne les entreprises et les particuliers dans leurs activités commerciales et dans les aléas et difficultés de leurs affaires. Nous les conseillons et les assistons dans leurs différends avec leurs partenaires contractuels ou avec les autorités, en matière commerciale, contractuelle, bancaire, financière ou fiscale, domaines dans lesquels nous intervenons aussi en dehors de tout contentieux.

Nous assistons et représentons les justiciables devant les autorités judiciaires et administratives étatiques suisses, ainsi que devant les tribunaux arbitraux en Suisse et à l'étranger.

Notre Etude jouit d'une réputation de compétence et de professionnalisme dans les milieux judiciaires et administratifs.

Nos activités en matière contentieuse sont en particulier les suivantes:

- mesures provisionnelles et séquestre
- poursuite pour dettes, par voie de saisie ou de faillite, y compris pour effets de change et en réalisation de gage mobilier et immobilier
- exécution de décisions judiciaires et arbitrales étrangères
- litiges en matière de sociétés, de contrats, de marques, de concurrence déloyale et de responsabilité civile
- contentieux en matière financière et bancaire
- procédures fiscales (impôts directs et TVA)
- entraide administrative internationale en matière fiscale et financière
- arbitrage commercial en Suisse et à l'étranger